# LA MONDOTTE

PREMIER GRAND CRU CLASSÉ

## MILLESIME 2023

Certifié Agriculture Biologique par FR-BIO-10

Période de vendanges
19.09 – 30.09.2023

Rendement
37 hl/ha

Vinification
En cuves bois. Extraction par pigeage pneumatique. Cuvaison : 35 jours

Elevage
75 % en barriques (40 % neuves) sur lies fines et 25 % en cuves (bois et béton), pendant 16 mois.
Pas de collage

Mise en bouteille
Au château, le 24 juin 2025

Assemblage
80 % Merlot
20 % Cabernet Franc

Degré
13,5 %

Vignobles Comtes von Neipperg

BP 34 - F-33330 Saint-Emilion - Tél. +33 (0)5.57.24.71.33 - Fax +33 (0)5.57.24.67.95
info@neipperg.com - www.neipperg.com